

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 25 OCTOBRE 2011

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle du personnel le
25 octobre deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Marjolaine Allard
Ginette Aubin
Mélanie Desjardins
Louise Gagné
Chantal Poliquin
Jocelyne Poiré
Lynda Poulin
Annie Roy
Liette Savoie
Marise Verville

MM. Ulrick Chérubin Jr
Simon Delisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Était absent(e) :

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-544-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
14 JUIN 2011**

CE-545-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 14 juin 2011, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**ÉLECTION DES
OFFICIERS**

Élection des officiers

Madame Marise Verville est élue présidente;
Monsieur Réjean Paquette est élu vice-président;
Madame Mélanie Desjardins est élue secrétaire.

Élection des représentants au comité de parents :

Madame Chantal Poliquin, représentante au comité de parents;
Monsieur Réjean Paquette, substitut.

CE-546-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE ces personnes occupent les postes mentionnés pendant
l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE

**RÈGLES DE
RÉGIE
INTERNE**

CE-547-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE le document Règles de régie interne, soit approuvé tel que
présenté.

ADOPTÉE

**ADOPTION
DES JOURS,
DATES, HEURE
ET LIEU DES
RÉUNIONS**

CE-548-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Poiré,
QUE les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les
mardis à 19 h 30, à la salle A-106 de l'école Saint-Viateur, aux dates
suivantes : 29 novembre 2011, 24 janvier 2012, 27 mars 2012, 24 avril 2012,
29 mai 2012 et 12 juin 2012.

ADOPTÉE

Dénonciation de conflits d'intérêts

Aucun

**BUDGET DU
C.E.**

CE-549-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,
QUE le budget du C.E. au montant de 500 \$ serve à défrayer les
coûts de transport et de gardiennage (5 \$/heure) des membres du C.E.

ADOPTÉE

**AIDE AUX
DEVOIRS ET
LEÇONS**

CE-550-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,
QUE le projet « Aide aux devoirs et leçons » soit accepté tel que
présenté par monsieur le directeur.

ADOPTÉE

**ÉCOLE EN
FORME ET EN
SANTÉ**

CE-551-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,

QUE le projet « École en forme et en santé » soit accepté tel que présenté par monsieur le directeur.

ADOPTÉE

**SORTIES À
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE
OU QUI
NÉCESSITENT
UN
CHANGEMENT
D'HORAIRE**

CE-552-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2011-2012. Lorsque les activités se dérouleront dans la région, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

Location de locaux

Monsieur le directeur présente la liste des locations de locaux pour l'année scolaire 2011-2012.

Tableau synthèse des rôles et pouvoirs

Monsieur le directeur présente un calendrier de présentation de différents dossiers de consultation (modalités, encadrement, gestion etc.).

Correspondance

Monsieur le directeur présente la correspondance reçue pour l'école et pour madame la présidente.

Tableau de la clientèle

Monsieur le directeur présente un document sur la population scolaire officielle 2011-2012.

Suivi au projet cour d'école

Monsieur le directeur informe l'assemblée de l'état actuel des travaux.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-553-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ginette Aubin,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 32.

Marise Verville, présidente

Mélanie Desjardins, secrétaire